

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le QUINZE DECEMBRE
le Conseil municipal de la commune de Morzine s'est réuni en session ordinaire,
à dix-huit heures
salle du Conseil municipal de Morzine,
sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER - maire

Date de convocation du Conseil municipal : 11 décembre 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 16

Quorum : 12

Nombre de pouvoir : 01

Nombre de votants : 17

- Pour : 17

- Contre : /

- Abstention : /

Présents : 16

Mmes, MM. BAUD PACHON Valérie, MARCHAND Thierry, ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, MARULLAZ David, THORENS Valérie, FOURNET Bernard, VERNET Josette, MARULLAZ Marie-Paule, BÉARD Patrick, BRAIZE Jean-Michel, BAUD Philippe, LEFANT Myriam, COQUILLARD Michel, RAYBAUD-MARTIGNONI Florence, ROSSET Emmanuelle

Absents et excusés : 7

Mmes, MM. MUET Daniel, GAYDON Jeanine, GAYDON Jean-François, TROMBERT Fabien, PAGE Olivier, MUGNIER CASTEX Margaux, RASERA Louise

Pouvoir : 01

Madame GAYDON Jeanine à Madame THORENS Valérie

- Madame Marie-Paule MARULLAZ a été désignée secrétaire -

D_2025_12_13

MODIFICATION DES REGIES DE RECETTES DES SECOURS SUR PISTES PLENEY-NYON ET AVORIAZ

Vu l'arrêté du 20 février 1988 portant création d'une régie de recettes des frais de secours en montagne et ses actes modificatifs,

Vu l'arrêté du 25 novembre 1999 portant création d'une régie de recettes des frais de secours sur pistes du domaine PLENEY-NYON et ses actes modificatifs,

Considérant qu'un contrôle sur pièces de la régie de recettes de secours sur pistes à Avoriaz a été procédé le 04 novembre 2025, indiquant la nécessité d'actualiser les statuts au moyen d'un acte modificatif consolidé,

Considérant qu'aucun acte n'a été établi depuis 2014,

Il est nécessaire d'établir des arrêtés modificatifs consolidés pour la régie de recettes des secours sur pistes à Avoriaz et la régie de recettes des secours sur pistes Pleney-Nyon.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE M. le maire à signer les arrêtés modificatifs consolidés pour la régie de recettes des secours sur pistes à Avoriaz et la régie de recettes des secours sur pistes Pleney-Nyon.

Pour extrait certifié conforme,
fait à Morzine, le 18 décembre 2025.

La secrétaire de séance,
Marie-Paule MARULLAZ.



Le maire de Morzine,
Jean-François BERGER.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire de Morzine, d'un recours auprès du préfet de la Haute-Savoie et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.
